RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

OIDEL

... un déni d'éducation n'est rien d'autre qu'un déni d'humanité...

Alfred Fernandez †

INTRODUCTION

L'année 2018 a été particulièrement spéciale dû au décès de notre Directeur Général, Alfred Fernandez. Il est impossible de penser à l'OIDEL sans prendre en considération la profonde, généreuse et magnanime empreinte d'Alfred. Aujourd'hui, l'OIDEL est reconnue comme une ONG de pierre de touche importante dans le champ de la liberté d'enseignement et du droit à l'éducation. En effet, Alfred a laissé un héritage littéraire qui nous a permis et va nous permettre de continuer à promouvoir le droit à l'éducation comme un droit culturel de l'être humain.

L'année passée, nous avions deux principales priorités. En premier lieu, mettre à la disposition des États des outils leur permettant de mieux connaître leurs obligations et leurs réalités. Deuxièmement, fonder les droits humains universels sur une nouvelle réflexion de valeurs partagées. L'OIDEL a activement contribué à la réalisation des deux priorités. Elle a travaillé dans la promotion des approches culturelles et de liberté pour le droit à l'éducation, ainsi que dans la promotion de l'éducation aux droits de l'homme.

Nous aimerions mettre en évidence la publication et la diffusion de « Liberté d'Enseignement 2018 – Corrélations avec des indicateurs choisis ». En outre, l'OIDEL a été entreprenante dans différents débats concernant le droit à l'éducation afin d'assurer une holistique et acceptable approche de ce droit.

Dans le contexte de l'action européenne, l'OIDEL a été très entreprenante dans le processus de Réalisation de la résolution du 12 juin 2018 du Parlement Européen sur la modernisation de l'éducation dans l' Union Européenne. L'OIDEL est satisfaite de l'adoption d'une résolution reconnaissant que la liberté d'enseignement est un élément essentiel du droit à l'éducation. De plus, cette résolution « encourage, en ce qui concerne l'augmentation de l'inclusion et la garantie de la liberté de choix en matière d'éducation, l'apport d'un soutien financier adéquat aux écoles de toutes les catégories et de tous les niveaux, à la fois les écoles publiques et les écoles privées à but non lucratif ». Cette résolution a été approuvée par la majorité du Parlement Européen.

L'OIDEL est consciente que la meilleure façon pour rendre hommage à Alfred est de préserver son héritage et de poursuivre dans le travail de promotion du droit à l'éducation à travers le monde. Alfred avait l'habitude de dire qu'« un déni d'éducation n'est rien d'autre qu'un déni d'humanité… ». Il était conscient que l'éducation est l'un des problèmes le plus large et complexe que l'on puisse nous proposer. Comme Emmanuel Kant le disait, « l'homme ne peut devenir homme qu'à travers l'éducation ».

Par conséquent, l'OIDEL s'engage pour sa mission et sa raison d'être, la promotion du droit à l'éducation et de la liberté d'enseignement.

Cordialement,

Diego Barroso, Président de l'OIDEL

FEI:INDICE DE LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT. CORRÉLATIONS AVEC DES INDICATEURS CHOISIS

En 2018, OIDEL a publié le rapport «Liberté d'éducation 2018 - Corrélations avec des indicateurs sélectionnés».

L'objectif de ce rapport était de vérifier certaines hypothèses, telles que la corrélation entre le FEI et l'Indice de la démocratie, ou par exemple avec les indicateurs de bonne gouvernance.

En outre, nous avons évalué l'exactitude de deux arguments récurrents qui critiquaient la liberté d'enseignement soit en disant qu'elle impliquerait une augmentation des dépenses publiques ou qu'elle soit nuisible à la cohésion sociale.

En bref, ce document vise à produire des recherches de qualité démontrant que la société civile est en mesure de contribuer à fonder les politiques éducatives sur des données probantes, comme indiqué dans Éducation 2030.

Principales conclusions de «Liberté d'éducation 2018 - Corrélations avec des indicateurs sélectionnés»:

- La liberté d'éducation a augmenté dans toutes les régions du monde depuis 2002
- La liberté d'éducation ne conduit pas à une augmentation des dépenses publiques d'éducation
- La liberté d'éducation a une corrélation positive et significative par rapport à la qualité de l'éducation
- La liberté d'éducation n'entraîne pas d'effet négatif sur la cohésion sociale
- 74% des pays du monde accordent une sorte de financement aux écoles non gouvernementales

→ L'OIDEL a déployé des efforts considérables pour diffuser ce document dans le monde entier, en mettant un accent particulier sur les centres de prise de décisions politiques.

PRÉSENTATIONS DE L' «INDICE DE LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT 2018 - CORRÉLATIONS AVEC LES INDICATEURS CHOISIS»:

Le 12 mars, présentation pendant le séminaire «L'importance du pluralisme dans un système scolaire national» parrainé par les écoles chrétiennes suédoises et le parti démocrate-chrétien. Le séminaire s'est tenu au Parlement suédois, à Stockholm (Suède).

Le 17 avril, le lancement de la présentation au Palais des Nations à Genève (Suisse), pendant l'événement «L'approche de la liberté pour l'ODD 4». L'événement a été co-organisé par la chaire UNESCO de l'Université de Bergame et la chaire UNESCO de l'Université de la Rioja. M. Pablo Nuño, de la Mission permanente de l'Espagne auprès de l'ONUG, était chargé de la modération.

Le 20 avril, présentation lors de l'Assemblée générale du Comité européen d'éducation catholique qui s'est tenue à Berlin (Allemagne).

Le 25 septembre, présentation à l'Université Abat Oliba, à Barcelone (Espagne).

Le 1er octobre, présentation lors de la réunion des Nordic National Christian School Organizations, à Furusund (Suède).

Le 19 octobre, présentation à l'occasion de l'événement «La nouvelle perspective de l'éducation en Italie et en Europe» organisé par le Groupe européen des conservateurs et des réformistes (CECR) à Vérone (Italie).

« Il ne s'agit du privé ou public, il s'agit de régler l'éducation afin d'assurer que l'éducation soit basée sur une approche des droits de l'homme »

Mme. Boly,
rapporteuse spéciale
sur le droit à l'éducation

#cdh38 #droitàléducation #OIDEL

MÉDIAS

Le nouvel «Index de la liberté d'enseignement 2018 - Corrélations avec les indicateurs choisis» a été largement diffusé dans les médias de divers pays du monde. Parmi les pays dans lesquels nos recherches ont paru dans les médias, nous pouvons citer le Brésil, l'Italie, les Pays-Bas, la Russie, l'Espagne et la Suisse.

Ignasi Grau a également participé au programme radiophonique «Educar por la Paz» de la Radio Nacional de España pour débattre sur les résultats de cette publication.

Enfin, OIDEL a publié un article sur le «Quaderns de Politítiques Familiars» de l'Université Internationale de Catalogne, intitulé «Index de la liberté de l'enseignement 2018. Corrélations avec les indicateurs choisis ».

Version en trois langues:

Pour que cette publication atteigne le plus large public possible, l'OIDEL a conçu le «Freedom of Education Index 2018, Correlations with selected indicators »dans trois langues différentes: anglais, français et espagnol.

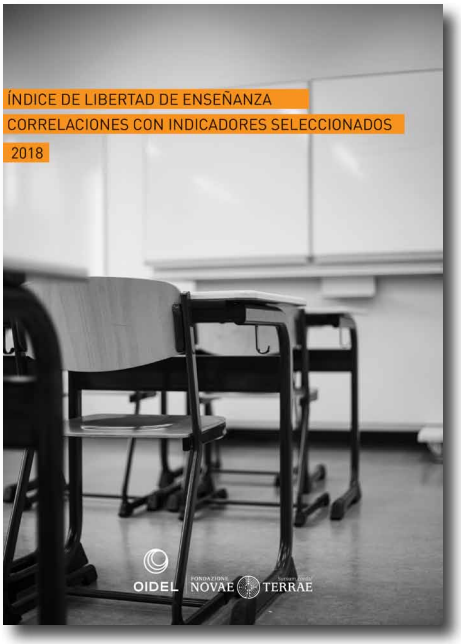

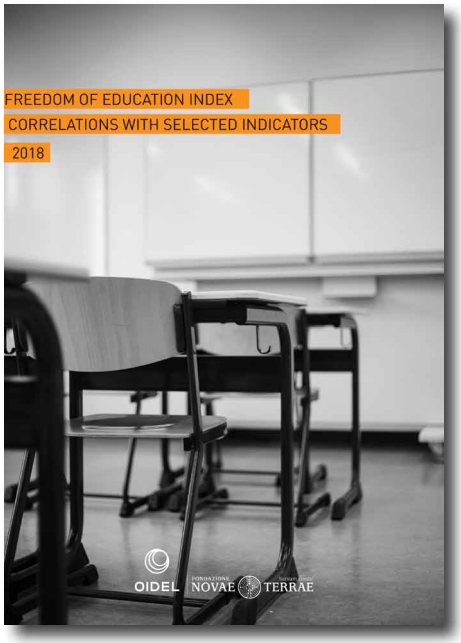

ACTIONS AU SEIN DES NATIONS UNIES

Plateforme des ONG sur le droit à l'éducation

La plateforme des ONG sur le droit à l'éducation comprend 31 ONG dotées du statut consultatif à l'ONU et dont le but est de soutenir le rapporteur spécial sur le droit à l'éducation. L'OIDEL est le coordinateur de la plateforme. L'objectif de la plateforme en 2018 était de réorganiser et de rétablir les contacts avec la nouvelle Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation, Mme Koumbou Bolly. À cet égard, l'OIDEL, en tant que coordinnateur de la plateforme, a tenu deux réunions privées avec Mme Bolly et une séance de questions-réponses avec le reste des membres de la plateforme des ONG sur le droit à l'éducation.

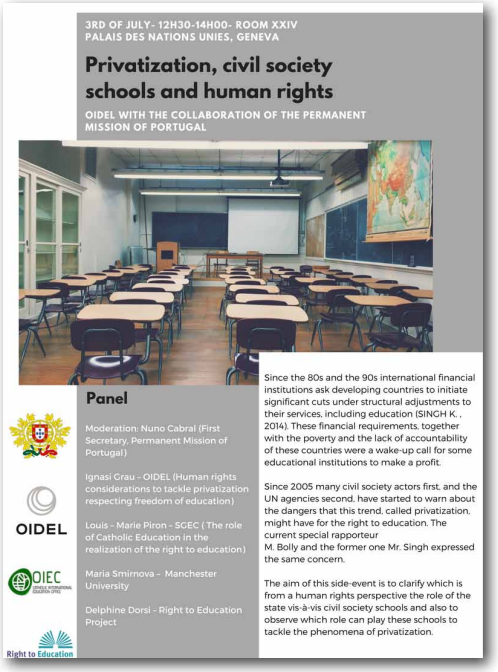

Groupe de travail des ONG sur l'éducation aux droits de l'homme - Comité des ONG sur les droits de l'homme

Privatisation

L'une des priorités d'OIDEL en 2018 a été le débat sur le phénomène de la privatisation du droit à l'éducation. L'OIDEL a reconnu l'importance de considérer ce phénomène du point de vue des droits de l'homme. La principale priorité d'OIDEL dans ce domaine est que la communauté internationale se concentre sur l'essence de ce problème, sans mettre en péril la dimension culturelle du droit à l'éducation, le droit des parents de choisir l'éducation qu'ils souhaitent pour leurs enfants et le droit de la société civile à jouer un rôle actif dans la réalisation du droit à l'éducation. À cet égard, L'OIDEL a participé à la consultation, à Genève, à propos du Guide aux principes directeurs de droits de l'homme relatifs aux obligations des états concernant les écoles privées. L'OIDEL a également envoyé différentes contributions écrites au Secrétariat des ONG en charge de cette consultation. L'OIDEL et la Mission permanente du Portugal ont organisé un événement parallèle pendant le 38ème Conseil des droits de l'homme afin de discuter de ce phénomène avec d'autres membres de la société civile, tels quels The Right Education Project et l' Office international de l'Enseignement Catholique (OIEC).

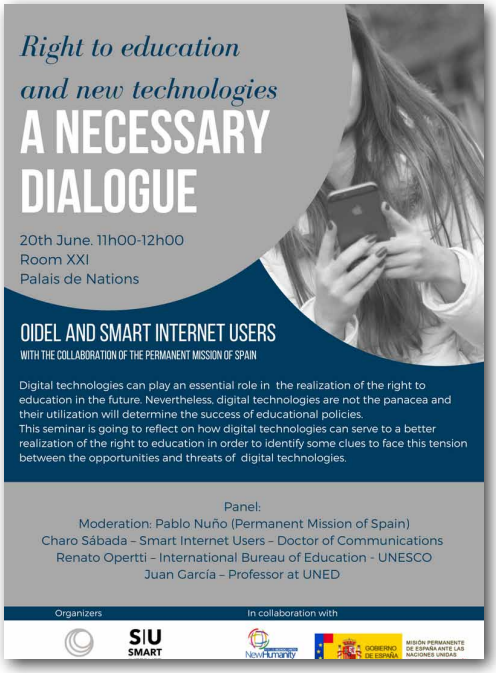

Autres

Au cours du 37ème Conseil des droits de l'homme, OIDEL a présenté un exposé sur le rôle de la société civile dans la réalisation du droit à l'éducation lors d'un événement parallèle sur l'éducation, organisée par l'ONG IUS PRIMI VIRI International Association.

L'OIDEL, en collaboration avec la Mission permanente d'Espagne et Smart Internet Users a organisé un événement parallèle au 38ème Conseil des droits de l'homme, intitulé : «Le droit à l'éducation et les nouvelles technologies: un dialogue nécessaire»

→OIDEL a fait 8 déclarations orales et 1 déclaration écrite.

ACTION EUROPE

En 2018, L'OIDEL a investi de grands efforts dans son action au sein du Parlement Européen. En raison notamment de la résolution du Parlement Européen du 12 juin 2018 sur la modernisation de l'enseignement dans l'Union Européenne. À cet égard, l'OIDEL s'est mobilisé avec un groupe de travail composé de différents membres de l'European Meeting of Independent Education, afin de prendre en compte la voix des acteurs non étatiques.

En 2017, l'OIDEL a créé le groupe Freinet afin de promouvoir la liberté d'enseignement dans les différentes activités du Parlement européen. En 2018, l'OIDEL a tenu des réunions avec les différents membres de ce groupe du Parlement afin de formuler des propositions pour la résolution du Parlement Européen sur la modernisation de l'enseignement dans l'UE.

Le résultat de cette collaboration a été l'approbation d'une résolution du 12 juin 2018, réunissant l'immense majorité du Parlement Européen, sur la modernisation de l'enseignement dans l'UE. L'OIDEL est très satisfaite de cette résolution car elle tient compte d'une perspective holistique du droit à une éducation respectueuse des droits de l'homme. Parmi les nombreuses parties positives de la résolution, nous voudrions souligner le point 76: «encourage, en ce qui concerne le renforcement du caractère inclusif et de la liberté des choix éducatifs, l'apport d'un soutien financier suffisant pour les établissements scolaires, tous niveaux et toutes filières confondus, et qu'il s'agisse d'établissements d'enseignement publics ou privés sans but lucratif, sous réserve que le projet éducatif proposé respecte les principes énoncés dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et soit conforme aux systèmes et règles juridiques ainsi qu'aux réglementations concernant la qualité de l'enseignement et l'utilisation de tels fonds applicables dans l'État membre concerné;».

DIVERS

Investir dans l'éducation et l'innovation - Thessaloniki (Grèce)

Du 11 au 12 octobre, l'OIDEL a été invitée à Thessalonique pour participer au séminaire «Investir dans l'éducation et l'innovation». Au cours de ces journées, l'OIDEL a pu mettre en commun ses priorités et ses activités avec différents membres du Parti populaire européen et avec celui de l'European Ideas Network. C'était également une bonne occasion de prendre conscience des priorités du PPE en matière d'éducation pour les années à venir.

Deuxième Congrès «Droits de l'homme et objectifs du développement durable» - Valence (Espagne)

Le 26 octobre, l'OIDEL a participé au : 2ème Congrès des droits de l'homme «Objectifs du développement durable et des droits de l'homme» organisé par la Fondation Mainel. Parmi les orateurs du Congrès, il y a eu Miguel Ángel Moratinos, ancien ministre espagnol et Stefano Semplici, ancien président du Comité international de bioéthique de l'UNESCO. En tant que représentant de l'OIDEL, Ignasi Grau a fait sa présentation lors du panel «Eduquer aux droits de l'homme - la clé pour le développement durable», en compagnie de Vicente Bellver, professeur de philosophie du droit et de philosophie politique à l'Université de Valence.

Conférence internationale des organisations non gouvernementales à l'UNESCO - Paris (France)

Du 17 au 19 décembre, l'OIDEL a participé à la Conférence internationale des ONG de l'UNESCO à Paris. Au cours de ces trois jours, l'OIDEL a mis en commun ses activités avec des ONG également intéressées par le domaine de l'éducation et a voté pour les nouveaux responsables des différentes commissions des ONG. Parallèlement à la Conférence internationale des ONG, Ignasi Grau et Claire de Lavernette ont tenu différentes réunions avec des acteurs de l'éducation en France, tels que des responsables de l'UNESCO ou des responsables d'écoles non gouvernementales.

PUBLICATIONS

• Working Paper n ° 22: Human Rights Considerations to tackle privatization respecting freedom of education, Ignasi Grau.

• Article dans Revista Española de educación comparada: Quelle est la place des écoles religieuses dans les sociétés démocratiques pluralistes? Une approche libérale de la problématique des écoles religieuses et de la citoyenneté démocratique dans les sociétés occidentales, Ignasi Grau.

• Article dans la Tribune de Genève: C'est le moment d'y aller tous ensemble, Claire de Lavernette et Ignasi Grau.

C'est le moment d'y aller tous ensemble

Invités

Claire de Lavernette, Ignasi Grau
Organisation Internationale pour le Droit à l'Education et la Liberté d'Enseignement (OIDEL)

Cela fait trois ans que la communauté internationale a approuvé le texte Education 2030. Education 2030 est le document où se concrétise la réalisation de l'Objectif 4 des Objectifs du développement durable «Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie».

Ce document souligne que la société civile apparaît comme étant l'un des groupes qui l'adoptent, ce qui est relativement nouveau et qui implicitement reconnaît un partage de responsabilités et de pouvoir entre l'État et la société civile. En ce sens-là le document remarque que l'éducation est une cause commune qui implique que la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques soient un processus inclusif comprenant parmi d'autres acteurs, la société civile. Et sur les organisations de la société civile le document remarque qu'elles doivent être engagées et impliquées à tous les stades, depuis la planification jusqu'au suivi et à l'évaluation, et leur participation doit être institutionnalisée et garantie.

Nous, comme d'autres ONG, avons pris au sérieux l'appel de la communauté internationale à jouer un rôle lors de l'implémentation du programme Education 2030. Nous avons promu le texte à travers des événements et la publication du texte «Education 2030 - Le rôle de la société civile». De plus, nous avons développé des critères d'évaluation comme l'Indice de Liberté d'enseignement - corrélations avec des indicateurs choisis.

«Education 2030 concrétise la réalisation de l'Objectif 4 des Objectifs du développement durable»

C'est dans ce contexte que l'OIDEL, à nouveau, vient de publier un nouvel Indice qui permet d'évaluer l'attitude des États vis-à-vis de ses partenaires et ses effets. Dans ce rapport nous avons observé que de plus en plus depuis 2002 les états font confiance à la création d'établissements de la société civile dans toutes les régions. Nous pouvons signaler que les pays qui ont amélioré le plus les conditions qui favorisent l'existence de ces écoles sont la Slovaquie, Israël, l'Angola et le Pérou. Ainsi, nous avons observé que favoriser l'existence des écoles de la société civile peut améliorer la qualité de l'enseignement. Finalement, on constate qu'assurer le financement des écoles de la société civile n'a pas d'impact sur le budget de l'éducation.

Comme nous, il y a plusieurs organisations de la société civile qui font des propositions concrètes pour le Programme Education 2030. Nos recherches nous permettent de constater que cette nouvelle approche participative du droit à l'éducation est essentielle pour l'accomplissement de l'objectif 4. Il ne s'agit pas d'un problème financier ou de résultats, mais de volonté politique. C'est l'heure de prendre au sérieux l'éducation.

• Entretien dans AZperiodistas: "Les représentants de gauche comme Gramsci, Marx ou Clemenceau étaient de fervents défenseurs de la liberté d'enseignement", Ignasi Grau.

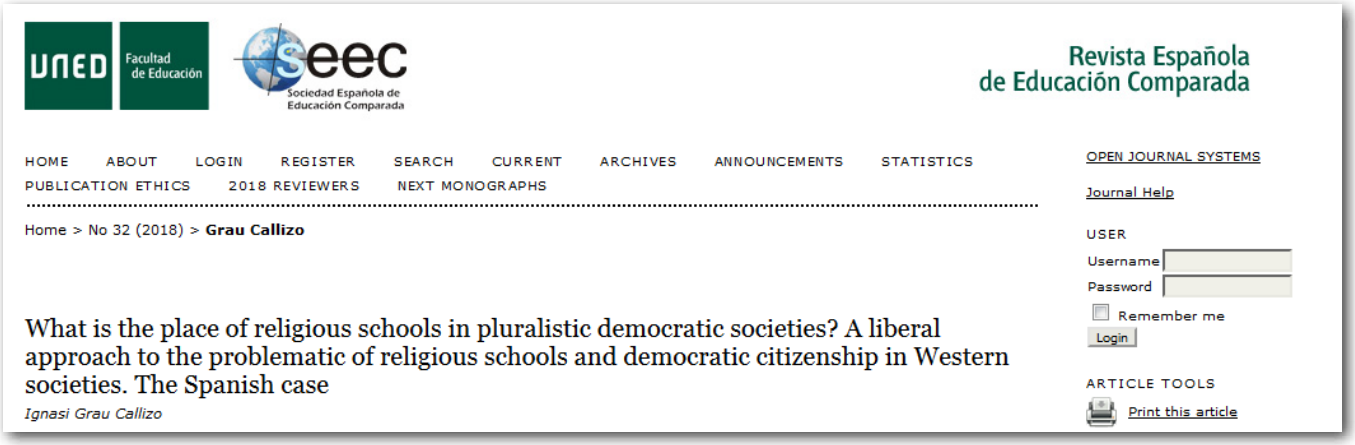

UNED Facultad de Educación

seec Sociedad Española de Educación Comparada

Revista Española de Educación Comparada

HOME ABOUT LOGIN REGISTER SEARCH CURRENT ARCHIVES ANNOUNCEMENTS STATISTICS
PUBLICATION ETHICS 2018 REVIEWERS NEXT MONOGRAPHS

Home > No 32 (2018) > **Grau Callizo**

What is the place of religious schools in pluralistic democratic societies? A liberal approach to the problematic of religious schools and democratic citizenship in Western societies. The Spanish case

Ignasi Grau Callizo

OPEN JOURNAL SYSTEMS
Journal Help

USER
Username
Password
Remember me
Login

ARTICLE TOOLS
Print this article

L'ÉQUIPE OIDEL

Ignasi Grau: Directeur exécutif, avocat et économiste.
Claire de Lavernette: Représentante principale d'OIDEL auprès des Nations Unies, juriste.
Claudia Neury: Assistante de direction, licenciée en tourisme, diplômée en droits de l'homme.
Eva Pérez: Responsable de la communication, juriste.

COMITÉ EXÉCUTIF

Président: *Diego Barroso,* ancien directeur de l'EPA.

Vice-présidents: *Charles L. Glenn*, ancien doyen de la faculté d'éducation de l'Université de Boston, *Guy Guermeur,* ancien membre de l'Assemblée Nationale Française et du Parlement Européen, *Ernesto Marín Coto*, ancien ministre de l'Education d'El Salvador.

Secrétaire du comité exécutif: *Ángel Sánchez,* directeur général financier d'IFE.

Membres: *Joan Curcó*, directeur général de Fomento. *Francis Delpérée*, professeur à l'Université de Louvain et membre du Parlement belge, *Claire de Lavernette*, coordinatrice du groupe de travail sur l'éducation et l'apprentissage aux droits de l'homme, *Bertrand Doncieux*, directeur exécutif de l'AEFLIB, *Joan Gallostra*, président de l'IFE, *Paz Gutiérrez Cortina*, ex-Présidente - Secrétaire de la Commission de l'éducation de la Chambre des députés au Mexique et présidente de l'ONG Enlace, *Georges Haddad,* président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, *Luisa Ribolzi*, professeure à l'Université de Gênes, *María de Lurdes Rodrigues*, ancienne ministre de l'Éducation du Portugal, *Luca Volonté*, président honoraire du PPE à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et président de la Fondation Novae Terrae.

OIDEL

8, rue Le Corbusier CH- 1208 Genève
Tel. +41 22 789 29 49 Fax. +41 22 789 29 22
oidel@oidel.org www.oidel.org
oidel_edu oidel